

## TERMES ET CONDITIONS (Visite de service)

Électroménagers BSH Ltée (« BSH » ou « BOSCH ») apprécie votre intérêt pour ses produits d'appareils ménagers et de votre visite sur son site Web. L'utilisation du site Web de BOSCH pour organiser une visite de service et toute commande de pièces de BOSCH associée à la visite de service CONSTITUENT VOTRE ACCORD D'ÊTRE LIÉ PAR CES TERMES ET CONDITIONS.

### **ATTENTION! - LES PRÉOCCUPATIONS DE SÉCURITÉ**

En aucun cas, vous devez effectuer des réparations, des travaux techniques, remplacer des pièces ou effectuer d'autres travaux sur votre appareil BOSCH. Pour des raisons de sécurité et de dommages matériels, BOSCH vous recommande vivement de ne pas tenter de réparer le produit vous-même ni de faire appel à un fournisseur de service non autorisé. Les appareils BOSCH sont des produits sophistiqués qui nécessitent une formation technique approfondie et une grande expertise pour travailler efficacement et en toute sécurité. Les composants internes peuvent être coupants, provoquer des chocs électriques ou être potentiellement dangereux pour des personnes sans connaissances techniques appropriées. Si vous choisissez de faire appel à une personne autre qu'un prestataire de service agréé pour votre produit, LA GARANTIE ASSOCIÉE À VOTRE PRODUIT DEVIENT AUTOMATIQUEMENT ANNULER. BOSCH vous recommande de lire attentivement la garantie de votre produit. VOUS ASSUMEZ TOUT RISQUE ET RESPONSABILITÉ SI VOUS DÉCIDEZ D'UTILISER UNE PERSONNE AUTRE QU'UN FOURNISSEUR DE SERVICE AUTORISÉ POUR TRAVAILLER SUR VOTRE APPAREIL.

### **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

EN AUCUN CAS, BOSCH NE SERA TENU RESPONSABLE DE VOUS, DE VOTRE FAMILLE OU DE TOUT AUTRE TIERS POUR TOUT DOMMAGE, Y COMPRIS DES DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, ACCIDENTELS, DIRECTS OU INDIRECTS, NI POUR TOUT ACTE DE DIEU, SI PRÉVISIBLE OU NON, BOSCH NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES ACTES OU OMISSIONS D'UNE TIERCE PARTIE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, CELUI D'UN INSTALLATEUR, VENDEUR OU ENTRETIEN INDÉPENDANT.

### **GARANTIE LIMITÉE**

PENDANT UNE PÉRIODE D'UN (1) AN À PARTIR DE LA DATE DE SERVICE ET / OU D'INSTALLATION DE TOUTES PIÈCES COMMANDÉES, BOSCH RÉPARERA VOTRE PRODUIT SANS FRAIS, (SOUS RÉSERVE DE CERTAINES LIMITATIONS) SI VOTRE PRODUIT INDIQUE D'AVOIR ÉTÉ RÉPARÉ AVEC UN DÉFAUT DE MATÉRIEL OU DE TRAVAIL. DE PLUS, BOSCH FOURNIT UNE GARANTIE D'UN (1) AN ASSOCIÉE AUX TRAVAUX DE RÉPARATION, SI LE TRAVAIL DE RÉPARATION A ÉTÉ EFFECTUÉ PAR UN TECHNICIEN DE BOSCH FACTORY. CETTE GARANTIE LIMITÉE NE PROLONGE EN AUCUN CAS LA GARANTIE STANDARD DE VOTRE PRODUIT. TOUTES LES RESTRICTIONS STANDARDS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'ABUS DES CLIENTS, LE MAUVAIS UTILISATION DU CLIENT ET LES DOMMAGES CAUSÉS PAR DES TIERS, S'APPLIQUENT. BOSCH NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE CONCERNANT UNE VISITE DE SERVICE OU D'UN ACHAT DE PIÈCES.